

Vieillir dans la dignité et " être utile "

Extrait de l'avis et de la synthèse-colloque " Vieillir en dignité " du Conseil de la santé et du bien-être du Québec, adapté par André Thibault, vice-président (CSBQ) (1999-2005)

À la veille de l'arrivée massive des personnes âgées aux portes des services en loisir, il est important de poser la question des valeurs qui guideront à la fois l'interprétation des besoins, l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des services.

Comment permettre aux personnes âgées de « vieillir dans la dignité » dans une société qui valorise la productivité alors que leurs capacités tendent à diminuer? Comment leur assurer une intégration sociale et une qualité de vie alors qu'on assiste à leur isolement et à la perte de leur qualité de vie?

Ce bulletin présente de larges extraits d'un avis¹ du Conseil de la santé et du bien-être du Québec au ministre de la Santé et des Services sociaux, fruit d'études, de colloques et de débats et s'inspire d'expériences de quelques villes en la matière. Il évoque diverses notions telle la qualité de vie, propose des valeurs et présente des pistes d'action.

Dépendance, autonomie et diversité : ingrédients de la qualité de vie

Les personnes vieillissantes demeurent des personnes de plein droit toute leur vie. Toutefois, elles dépendent de plus en plus d'organismes et d'institutions diverses. Elles forment elles-mêmes un groupe diversifié aux attentes et aux valeurs variées. Le piège des sociétés consiste à ne voir que leurs limites et à oublier qu'ils demeurent vivants.

Ⓜ *On entend par qualité de vie, l'état de santé physique, psychique, le bien-être, les relations familiales et sociales, la sécurité, l'accès aux services et aux soins ainsi que les conditions économiques et de logement.*

Ⓜ *Les personnes âgées ont besoin, comme tout le monde, d'une bonne intégration sociale, c'est-à-dire de vivre dans un milieu adapté et dans un environnement accessible. Ils veulent avoir des relations sociales et personnelles significatives et être autonomes dans leurs décisions et dans l'utilisation des services destinés à la population en général.²*

Dans ce contexte, le domaine du loisir ne peut plus être vu comme « la récréation » à laquelle on a droit après l'effort; il devient un mode de vie aux dimensions multiples.

Des valeurs à la base des interventions et des services

Les valeurs des personnes âgées utilisées dans le le présent article sont issues des principes, des attentes et

des choix des personnes âgées tels que véhiculés par les groupes qui les représentent et observés par les villes de Londres et de Toronto³ qui ont tour à tour mis sur pied des commissions sur les personnes âgées.

Le Conseil de la santé et du bien-être propose⁴ de mettre les valeurs suivantes au cœur des services aux aînés :

- Ⓜ le respect de leur autonomie, de leur liberté de choix, de la solidarité sociale;
- Ⓜ le droit à l'information et à la participation aux prises de décision qui les concernent, plus particulièrement dans le secteur des services de santé et des services sociaux;
- Ⓜ le droit à des conditions de vie favorisant leur intégration sociale sur les plans du logement, du transport, du revenu, de la sécurité et de la participation.

Ces valeurs constituent les assises sur lesquelles s'appuient l'analyse de ce bulletin et ses recommandations. Les écarts existants, entre les valeurs exprimées par les aînés et la réalité, constituent des obstacles à la qualité de vie et à l'intégration sociale des personnes âgées.

Afin de pallier ces obstacles, des mesures sont à développer ou à consolider. Entre autres, la réaffirmation du rôle des aînés passe par un changement du regard posé par la population québécoise sur les personnes âgées.

³ Un prochain bulletin présentera ces pratiques municipales significatives.

⁴ Id. p.12

¹ Conseil de la santé et du bien-être du Québec, mars 2001, Avis : Vieillir dans la dignité, 89p.

² Id. p.10.

Les personnes âgées : des citoyens⁵

De nombreux rapports et analyses ont permis de cerner une certaine appréhension de la société québécoise à l'égard du nombre grandissant des personnes âgées et des conséquences que ce phénomène engendre sur les dépenses publiques. En effet, comme les statistiques le démontrent, nombreuses sont les personnes âgées qui vivent dans la solitude, la dépendance physique ou morale ou encore la précarité (OQL, vol. 2 n°9)

Cependant, il faut voir au-delà de cette réalité et poser un regard différent sur les aînés, plus positif et exempt de préjugés. Les aînés ont besoin de relations humaines significatives, de respect et d'acceptation.

Le Conseil croit qu'il faut réagir à :

- 📍 la montée de la peur sociale de vieillir;
- 📍 la peur de l'augmentation des personnes âgées;
- 📍 la tolérance passive et même à l'indifférence face aux situations d'abus, de négligence, de violence;
- 📍 l'inquiétude des personnes âgées quant à l'accès et à l'offre de services (augmentation des plaintes, faible fréquence des services tant à domicile qu'en centre d'hébergement. Par exemple, en raison d'une trop forte demande, certaines personnes n'ont qu'un bain par semaine).

Dans une grande proportion, les personnes âgées sont pleinement intégrées et participent activement à la vie sociale, culturelle et économique de notre société. Elles jouent un rôle important en tant qu'époux ou épouses, grands-parents, parents, travailleurs (euses) et amis (es). Elles s'engagent dans divers secteurs : cercles d'amis, associations de loisir, organismes politiques, municipaux, nationaux, religieux, etc. Leurs habitudes de vie sont, dans l'ensemble, meilleures que par le passé, et ce, à différents niveaux tels que l'alimentation, l'activité physique, etc.

Les personnes âgées contribuent également à l'économie grâce à leur pouvoir d'achat (logement, nourriture, chauffage, activités sportives ou communautaires, etc.) et à leurs obligations (impôt, taxes, etc.). Au Canada, en 1999, la valeur économique du travail bénévole des personnes âgées était estimée à un total de 5 milliards de dollars.

Des rôles sociaux en mutation, des efforts sociaux requis

La définition du rôle des personnes âgées est liée à la notion de l'utilité sociale. Les rôles assumés par les personnes âgées naissent d'initiatives personnelles, de

leurs valeurs et de leurs croyances. Il faut, dans le respect des choix des personnes, mettre à contribution les compétences des aînés.

Il existe un consensus sur le fait que les aînés jouent un rôle important dans la société et que plusieurs d'entre eux veulent continuer de l'assumer. Par ailleurs, chacun souhaite participer à sa manière, selon son rythme et ses habitudes ou rôles familiaux. C'est pourquoi, il est essentiel de respecter ce souhait tout légitime et d'y aller selon le rythme et la volonté d'implication de chacun.

Par ailleurs, pour un nombre grandissant d'aînés, la diminution de la capacité d'adaptation associée à des pertes d'autonomie physique ou psychique amène un changement de rôle social difficile à définir. Ces personnes, en situation de retrait social plus ou moins marqué selon les cas et susceptibles d'être économiquement et physiquement dépendantes, représentent un groupe vulnérable et vivent la perte de la maîtrise de leur vie quotidienne.

Ce manque de contrôle peut avoir un effet négatif sur leur satisfaction de vie, l'estime d'elles-mêmes et également sur leur santé physique. Le soutien à ces personnes et à leurs familles, et la limite qui en découle, implique que soit clarifiée la place occupée par ces personnes dans notre société.

La transformation des rôles sociaux des aînés au fil de leur vie est associée au vieillissement, mais aussi à leur personnalité, leur expérience antérieure, leur stratégie d'adaptation aux changements, leur statut économique et social antérieur ainsi que leur réseau de support. Il faut améliorer certains de ces facteurs et aider les personnes qui avancent en âge à mieux s'organiser, s'entourer et à se donner des conditions de vie favorables à un vieillissement en santé.

📍 *L'allongement de la vie des aînés de demain pose des questions éthiques quant à la valorisation des personnes qui vont passer le quart ou le tiers de leur vie inactives alors que physiquement, intellectuellement ou en terme d'expertise, leur potentiel est immense⁶.*

Des pistes d'actions

Quelle que soit leur limite, il est important d'encourager la participation sociale des personnes âgées. Cette participation favorise la qualité de vie et l'intégration sociale des personnes âgées et soutient les initiatives des communautés qui mobilisent et organisent l'affiliation sociale.

⁶ Cité dans l'Avis p.25 : DUPLANTIE, Jean-Pierre. MSW, Ph.D. Vieillir au sein de la société, congrès scientifique de l'Institut universitaire de Sherbrooke, centre d'expertise en gérontologie et gériatrie inc., novembre 1997, p. 9.

⁵ Avis Vieillir dans la dignité p.15-20.

Pour réaffirmer le rôle des personnes âgées, le Conseil de la santé et du bien-être affirme qu'il **importe de placer la dignité comme une valeur phare**, de se doter d'une réflexion éthique continue et de favoriser une approche intergénérationnelle. Le sens donné à la dignité réfère au respect qu'il faut accorder aux personnes âgées. Il est question ici d'un consensus dont la société québécoise a besoin pour s'adapter au vieillissement de sa population.

📌 *Il n'y a pas d'avenir pour une société si bien des jeunes sont éreintés au départ, si les aînés, de plus en plus nombreux, sont marginalisés ou se marginalisent eux-mêmes, si la génération prise en sandwich croule sous les responsabilités face à ses enfants, ses petits-enfants, ses parents et parfois ses grands-parents⁷.*

Il reste à trouver des moyens pour mobiliser et amener les aînés à s'engager, notamment sur les plans politiques et sociaux.

Informier les personnes âgées

Le premier moyen, mis de l'avant par les participants du colloque « Vieillir en dignité » en 2002 (CSBE, 2002), est de transmettre aux aînés de l'information. Les villes qui ont mené des commissions sur la question retiennent que cette information doit porter sur leurs droits individuels et collectifs, sur les lieux par lesquels ils peuvent s'engager socialement et politiquement et faire valoir leurs attentes, et enfin, sur les services offerts. Les organismes doivent se concerter pour assurer une information continue et adaptée qui permettrait aux personnes âgées et à leur famille, de se prendre en main et de se sentir respectées sur le plan social et reconnues dans une approche plus humaine.

Concierter les groupes d'aînés et les organismes publics

La concertation des groupes d'aînés et des organismes les représentant est requise pour leur assurer un poids politique plus évident et ainsi mobiliser les aînés. Les multiples organismes engagés auprès des groupes d'aînés auraient aussi intérêt à être sensibilisés aux conséquences de leurs actions ou de leur inaction sur l'ensemble des aspects qui constituent la qualité de vie des personnes âgées. L'approche en silo ne peut que ralentir l'adaptation de la société à une large partie de sa population.

Solliciter les personnes âgées et encourager leur participation sociale

S'il est un domaine où le loisir joue un rôle prépondérant,

c'est bien celui de l'engagement social. Il faut inviter les personnes âgées à occuper des postes et à accomplir des tâches à leur mesure, mais non moins utiles et essentielles. Cette stratégie consiste, entre autres, à informer les aînés sur les besoins de bénévoles dans divers secteurs et de leur permettre de faire valoir leur expertise dans les domaines qui les intéressent. Avant tout, c'est le réflexe de recourir aux aînés qui doit prendre forme.

Promouvoir une éthique

Un quatrième moyen mis de l'avant pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées est de mettre en place une éthique, un cadre de référence que devront adopter les organismes et les institutions qui oeuvrent avec les aînés et de s'assurer du respect de cette éthique.

Un débat à amorcer

Le Conseil de la santé et du bien-être du Québec propose un débat sur une base humaniste plutôt qu'économique, quant à la place des personnes âgées dans notre société, ce débat qui permettrait :

📌 de favoriser l'émergence des priorités sociales dans une perspective de stratégie d'adaptation au vieillissement et non seulement en réaction à des situations de crise;

📌 de créer une conscience sociale de la présence importante actuelle et future des personnes âgées, de leur rôle essentiel et de leur potentiel énorme sous-utilisé, en considérant les besoins de l'ensemble de la population;

📌 de comprendre et d'appuyer les personnes aidantes dans la générosité, l'amour et le sacrifice dont elles font preuve pour leurs proches âgés en perte d'autonomie et démunis;

📌 d'établir un consensus social assurant une sécurité aux personnes âgées et à leur famille, favorisant leur engagement et respectant leur diversité culturelle et socioéconomique.

De prochains bulletins tâcheront de mener ce débat en loisir. Ils convergeront vers un colloque OQL-AQLM sur la question au cours de la prochaine année.

Références

Conseil de la santé et du bien-être (2001). Avis « Vieillir dans la dignité ». Gouvernement du Québec.

Conseil de la santé et du bien-être (2001). Vieillir dans la dignité (Synthèse-colloque). Compte-rendu du colloque Vieillir dans la dignité. Gouvernement du Québec.

⁷ Cité dans l'Avis du CSBE p.15 : GRAND'MAISON, Jacques. Une nouvelle dynamique générationnelle pour jouer l'avenir au présent, Le Gérontophile, vol. 21, no 4, automne 1999, p. 3.